

LE MOT DU MAIRE

Le 18 novembre dernier, le Président du Conseil départemental réunissait l'ensemble des maires de l'Allier pour évoquer les **restrictions sévères des crédits d'Etat** et les coupes de dépenses que, lui-même, était contraint d'opérer pour équilibrer le budget du département, entraînant d'inévitables répercussions sur les communes, le milieu associatif et la vie quotidienne de chacun.

Le lendemain, à Paris, au Salon des Maires, le président de l'Association des Maires de France ainsi que son vice-président dénonçaient, à leur tour, la **baisse drastique des dotations d'Etat** aux communes ainsi que la réduction de la compensation de la TVA sur les travaux d'investissement des collectivités locales. Des temps difficiles se profilent pour nous tous et nous devons sans doute faire preuve d'encore plus de solidarité, d'imagination et de débrouillardise.

En dépit de ce contexte national et international des plus moroses, nous pouvons tout de même entrevoir quelques coins de ciel bleu et motifs de réjouissance, en cette fin d'année, à Franchesse.

Tout d'abord, la **réouverture de notre épicerie multi-services** qui devrait se concrétiser en tout début d'année 2025, grâce à l'initiative de Marie-Anne Govignon et de ses enfants. C'est un pari audacieux mais murement réfléchi qu'ils ont décidé de relever ensemble avec plein d'enthousiasme et une volonté sans faille.

Ces futurs commerçants ayant déjà leur domicile à Franchesse, nous pouvons disposer librement du **logement de l'ancienne Poste** et celui-ci sera donc à louer dans les mois qui viennent, après remise en état.

Autre projet majeur qui mobilise actuellement l'équipe municipale, c'est la **construction de deux maisons sur le terrain du lotissement** de la Chenevière. Le fait que notre commune ait été retenue dans le cadre de la procédure « Village d'Avenir » a été d'une grande aide sur le plan de l'ingénierie à défaut de l'avoir été sur le plan financier.

Ce projet sera donc réalisé grâce au recours à l'emprunt mais les loyers à percevoir devraient nous permettre de rembourser les annuités sans trop peser sur le budget global. Nous sommes, actuellement, dans la phase de recrutement d'un architecte et les travaux commenceront courant 2025.

Autre bonne nouvelle, l'**acquisition récente de l'Hôtel du Centre et d'un petit logement** situé dans le « Rouetton » (anciennement propriétés de la famille Beaupertuis). Ce dernier bâtiment fera l'objet de travaux de rafraîchissement, dès le mois de janvier, et sera proposé à la location aux alentours de la mi-février. En ce qui concerne l'hôtel, une rénovation est également envisagée en vue de son utilisation future, laquelle fait l'objet d'une réflexion déjà bien avancée.

Autres travaux à prévoir, la réfection des toitures des absides et absidioles de l'**église** avec, dans un premier temps, de petites réparations pour assurer une mise hors d'eau, puis des travaux plus conséquents dans les mois à venir, lorsque nous aurons obtenu le concours de nos partenaires : Etat, Région et Département.

Une dernière actualité intercommunale dont je souhaitais vous faire part car elle aura un impact sur notre commune, c'est l'élaboration d'un **plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)**. Actuellement, tout projet de construction est soumis au Règlement national d'urbanisme et, avec la loi « zéro artificialisation nette », il est pratiquement impossible de construire en zone rurale. Le PLUI ne lèvera pas toutes les contraintes mais nous nous efforcerons de le rendre pertinent et vous serez associé(e)s à son élaboration.

J'espère que la lecture des pages suivantes suscitera votre curiosité et votre intérêt et je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Gérard Vernis

Événements du second semestre 2024

EXPOSITION DE MICHEL MAZZONI

Michel Mazzoni a exposé ses œuvres à la médiathèque de Bourbon L'Archambault pendant le mois d'octobre 2024. Une citation de La Montagne sur le vernissage de l'exposition « Route de terre, route de ciel » : « Ici, les totems occupent le centre de la salle, tous énigmatiques, jamais inutiles pour comprendre notre environnement et nos soucis quotidiens.



Tout autour, les tableaux, à dominante bleue, tracent la route de terre, la route de ciel sur un itinéraire en forme d'aventure artistique, à cheval entre visible et invisible !

Cette exposition se veut comme un hommage à la vie jaillissante. « C'est un pèlerinage ! » a souligné le créateur dans son message de bienvenue lors du vernissage.

Le public est venu nombreux à la médiathèque pour découvrir, en sabots, l'univers symbolisé par « les vieux piquets de

clôture » qui guident les pas dans un univers de poésie et de rêve... »

LA COMMUNE DE FRANCHESSE COLLECTE !

Le collège François Péron de Cérilly a rejoint le programme Terracycle pour le **recyclage des instruments d'écriture**. Afin de l'aider dans cette initiative, la commune a mis en place un point de collecte à la mairie.

Tous les apports, même minimes sont les bienvenus ! Dans l'image ci-contre, vous retrouverez les objets qui sont acceptés ou non.

Et pour aller plus loin, vous pouvez visionner une vidéo réalisée par les élèves du collège François Péron : <https://www.youtube.com/watch?v=sU7zalBYvW8>



COLLÈGE FRANÇOIS PÉRON

Collecte de déchets



Venez déposer les déchets suivants à la mairie de FRANCHESSE :



Ce qui n'est pas accepté :

- * Crayons à papier et crayons de couleur en BOIS
- * Gommages
- * Bâtons et tubes de colle
- * Matériel de géométrie (règles, équerres...)
- * Craies
- * Objets coupants

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Pour le 106^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, un beau cortège a rejoint le cimetière depuis la mairie.





Une gerbe a été déposée au monument aux morts du cimetière.

Après un moment de recueillement, Christine Prieur a lu « Le dormeur du val », très émouvant poème d'Arthur Rimbaud.

Le cortège s'est ensuite recueilli devant le monument aux morts

face à la mairie. Le maire a lu le message des ministres Sébastien Lecornu et Jean-Louis Thiériot.



« Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure et qui nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants. »

Le traditionnel vin d'honneur a clôturé cette matinée du souvenir.

Le dormeur du val

C'est un trou de verdure où chante une rivière
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent, où le soleil, de la montagne fière,
Luit ; c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort : il est étendu dans l'herbe, sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Souriait un enfant malade, il fait un somme :
Nature, berce-le chaudement : il a froid !

Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.

Arthur Rimbaud, octobre 1870.

BAL TRAD

CAP' AU VILLAGE PRÉSENTE :

BAL TRAD'



L'TRIOLOCO

PATRICK BOUFFARD (VIELLE)
YANNIS DUPLESSIS (CORNEMUSE 20 POUÇES)
URIEL VERNIS (VIELLE/GUITARE ÉLECTRIQUE)

LES LUPAUDS DES TRACES

MARIE COULEUVRE (FLÔTE TRAVERSIÈRE)
ANGÉLINE COULEUVRE (ACCORDÉON DIATO)
CHARLES BOUFFARD (VIELLE)
RICHARD NÉANT (XYLOPHONE/GUITARE)
PHILIPPE MARIUS (CAJON)
URIEL VERNIS (GUITARE ÉLECTRIQUE)



FRANCHESSE (03)

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 21H

ENTRÉE : LIBRE PARTICIPATION

CONTACT : 06 07 27 69 38 - PATRICK.BOUFFARD07@ORANGE.FR



SOIREE DES FERS DE LANCE

La 12^e nuit des Fers de Lance s'est déroulée à la salle des fêtes le 26 octobre, organisée par SonicLadyland.

CONCERT DE LA CHAVANNÉE

Dans une église Saint-Etienne bondée, samedi 14 décembre, la chorale des Chavans concluait sa tournée de l'Avent par un superbe concert de chants de Noël du centre de la France.

À l'issue du concert, un vin chaud offert par la municipalité était servi par des bénévoles du Comité des fêtes et de l'association Les Baladins.



REPAS DU CCAS

Une belle table a réuni plus de 30 convives le mercredi 23 octobre au restaurant de Saint Plaisir pour le traditionnel repas offert par le CCAS aux aînés de notre village.



L'apéritif avait été préalablement servi dans la salle des fêtes de Franchesse. Un bouquet de fleurs a été offert à notre doyenne du jour, madame Simone Perrin.



Encore un bon moment convivial avec un bon repas et des chansons.

Des colis cadeaux seront distribués à Noël à ceux n'ayant pas pu venir à ce repas.

RANDONNEES ITINERAIRE PIERRE BRIZON

L'itinéraire de randonnée « Pierre Brizon » est opérationnel et à disposition de tous. Cette randonnée fait partie des circuits initiés par la Communauté de communes du bocage bourbonnais en partenariat avec les communes. Ce circuit a été préparé par la commune et l'association des Baladins qui a fait un gros travail de réouverture des chemins communaux et de débroussaillage et que nous remercions.



Le tracé est entièrement balisé en jaune. Le tour complet est de 18 km, avec deux variantes qui le raccourcissent par Bel air et La Fond Pinet.

Le circuit est visible sur notre site internet (www.franchesse.fr) ainsi que sur le site de l'office de tourisme (tourisme-bocage.fr).

Bonne promenade.

Travaux et entretiens réalisés

ROUTE DE ROUERE

La route depuis la mairie jusqu'à Rouère a été refaite en juillet 2024.



TRAVAUX DE SECURITE

Les travaux visant à améliorer la sécurité dans le bourg sont achevés. Les « écluses » définitives sur la route de Limoise ont été mises en place après plusieurs semaines de test avec un dispositif amovible.



Des places de stationnement rue des Lanciers ont été matérialisées sur la chaussée afin de :

- permettre le stationnement,
- rétablir la circulation des piétons sur les trottoirs,
- ralentir les véhicules traversant le village.

Place Pierre Brizon, de nouvelles places de stationnement ont été créées afin de rétrécir la rue descendant vers la mairie et dissuader les véhicules de prendre le sens interdit pour remonter.



Ces travaux ont été réalisés par le syndicat de voirie d'Ygrande.

Rappelons que les mesures de sécurité les plus efficaces sont de respecter les limitations de vitesse et de se garer dans les zones de stationnement prévues à cet effet.

Projets de la municipalité

HOTEL DU CENTRE

Le 20 septembre 2024 fut un jour particulier pour la commune de Franchesse alors que le maire signait l'acte d'achat de l'Hôtel du Centre (tenu autrefois par Mme Beaupertuis) et récupérait les clés.



Pour les moins jeunes, cet établissement fut une institution emblématique qui a marqué la vie commerciale et sociale de la commune : bar ouvert 7 jours sur 7, repas copieux servis chaque jour à de nombreux clients, hôtel susceptible d'accueillir les voyageurs de passage.

Claire (fille de Mme Beaupertuis) était, tout à la fois, heureuse et emplie d'émotion en confiant ce bien à la Municipalité. J'espère que nous saurons tous respecter ce lieu chargé de souvenirs et faire en sorte qu'il redevienne un centre de rencontres et de vie.

RENOVATION D'UN LOGEMENT

La commune a fait l'acquisition d'un logement situé dans le Rouetton. Sa rénovation (essentiellement peinture et installation d'une cuisine) sera réalisée début 2025. Ensuite, ce logement sera proposé à la location.



L'église Saint-Etienne

TRAVAUX D'URGENCE SUR LES TOITURES

Un audit des toitures a été réalisé cet été 2024. Il s'avère que des restaurations importantes sont requises. Ce chantier complexe et couteux durera **plusieurs années**. Le dossier sera réalisé en 2025 en lien avec la Direction régionale des affaires culturelles (Drac).

En attendant, des **réparations d'urgence** ont été réalisées fin 2024 car des infiltrations ont été constatées et de nombreuses tuiles sont déplacées voire disparues. Ces travaux consistent en :

- travaux de sauvegarde du transept et du chœur : Remplacement de tuiles plates, reprise des scellements solin et faîtage sans dépose de l'existant, mise en place de dévers d'eau et arrachage de la végétation. Un suivi des couvertures tuiles plates et des scellements pour une protection à court terme de l'édifice ;
- acrotères, contreforts et nef : Démoussage manuel et arrachage de la végétation, rejointoiement.

Le tout pour un coût de 6 300 € subventionné à 80 % par la Drac et le Département.

UN PEU D'HISTOIRE

(source : « Eglises de l'Allier » Daniel Molinet)

Cette paroisse de l'ancien diocèse de Bourges est confirmée comme possession du prieuré de Souvigny en 1152 par le pape Eugène III.

Lors de la Révolution, l'église, vendue comme **bien national** est acquise, avec celle de Limoise et la Sainte-Chapelle de Bourbon, par un nommé Nicolas, de Bourbon. Mais, alors que celui-ci n'a aucun problème pour utiliser les deux autres édifices comme carrières de pierre, les femmes de Franchesse s'opposent à ce qu'il fasse de même dans leur village. Lorsqu'il se présente avec ses ouvriers, il se heurte à celles-ci armées de bâtons et de gouyards et menaçant de les « démolir ». Elles sont commandées par Françoise Cléménçon, épouse Chaput, originaire de Couzon, qui décédera le 16 décembre 1857, à l'âge de 84 ans.



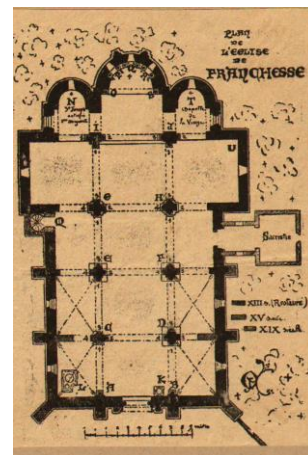
L'architecte Selmersheim obtient le classement **monument historique** par arrêté du 12 juillet 1886 avant d'entreprendre des **travaux de restauration**. Ceux-ci étaient signalés comme urgents par le conseil de fabrique dès 1869 : il pleuvait dans la sacristie dont le plafond était tombé ; la couverture du clocher était dans un état déplorable suite à la vétusté des bardeaux ; il y avait nécessité de remplacer le carrelage par un dallage.

Un chantier complexe est réalisé : reconstruction du pignon nord du transept et de la tourelle d'escalier, restauration du clocher, consolidation de la partie haute, réparation de la flèche, reprises aux soubassements du chœur et des chapelles, réparation des couvertures, réparations à la nef.

En 1977, la sacristie latérale est démolie pour permettre la mise en valeur de l'édifice. En 2001, on restaure la toiture de l'abside de l'église et, en 2007, celle de la chapelle sud-est de l'église.

L'église, du XII^e siècle, remplace un édifice primitif dont subsisterait un mur sous le chœur actuel. Lorsqu'on a refait le carrelage, vers 1870, on a découvert sous le sol de l'église un certain nombre de sépultures en forme de sarcophages.

L'édifice actuel (31,50x20,60m) comporte une nef de trois travées, avec des bas-côtés et un transept saillant sur lequel s'ouvrent de courtes travées précédant l'abside et les absidioles hémicirculaires. Le chevet et le transept auraient été construits dans la première moitié du XII^e siècle, la nef et les bas-côtés dans la seconde.



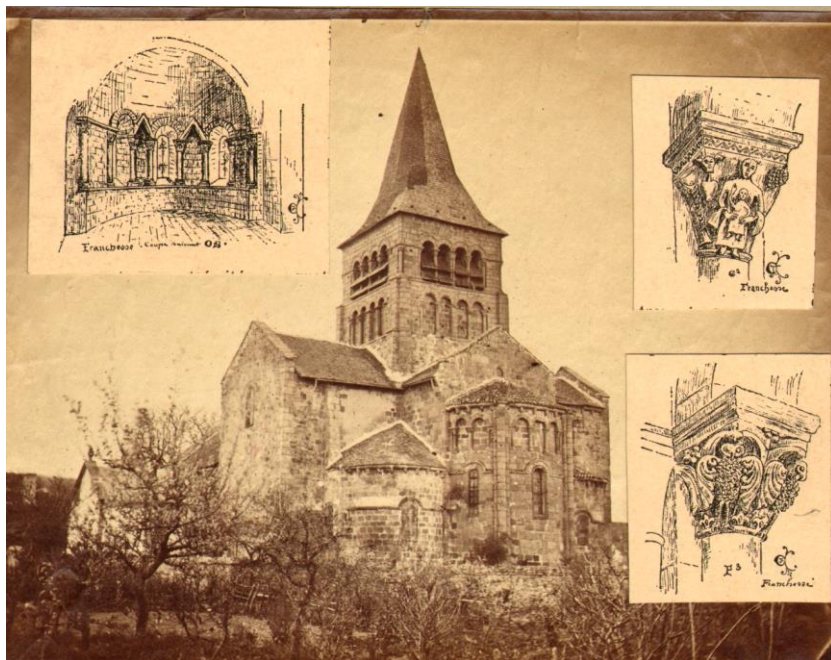
Chapiteaux

Deux chapiteaux sont à signaler : l'un d'eux représenterait une scène de mariage, un autre la Vierge à l'Enfant ; un autre encore montre deux hiboux garnissant les angles de la corbeille recouverte par leurs ailes ; « les serres reposent sur l'astragale que décorent les lobes supérieurs d'une fleur de lys ébauchée ». Un autre chapiteau est orné d'un damier.

Mobilier

En 1898, on signale un maître-autel en bois peint et doré. Il reste aujourd'hui un tabernacle en bois du XVIII^e siècle.

On trouve dans l'église une statue de la Vierge à l'Enfant en pierre blanche. Les autres statues sont en plâtre peint (ND de Lourdes, Saint Antoine de Padoue, Saint Joseph, Saint Roch), sauf celle de Saint Étienne, en plâtre blanc. L'inventaire de 1929 signale les statues en bois de la Vierge, de Saint Jacques et Saint Jean-Baptiste.



On remarque aussi les fonts baptismaux en pierre (XIII^e-XIV^e siècles), formés d'une grande cuve ronde cantonnée de quatre colonnettes, avec une piscine arrondie flanquée de deux colonnettes ; bénitier en pierre, polygonal (fin de l'époque gothique), dont la cuve est flanquée angles de quatre contreforts. Le banc de la fabrique a été conservé, avec une décoration par des panneaux à serviettes, ce qui n'est pas sans rappeler le banc analogue à l'église de Bourbon. Signalons aussi un confessionnal dont la porte, ouvragée, montre un cœur.

On voit aussi la pierre tombale d'un ancien seigneur de Franchesse (fin XIV^e siècle), sous une arcade trilobée, épitaphe peu lisible. Elle a été découverte en 1871, à l'occasion de travaux sur le dallage. À la même époque, on a trouvé également des cercueils en pierre calcaire.

Le monument aux morts de la Grande Guerre consiste en une plaque de marbre rouge décorée d'une croix et de palmes, où sont inscrits 48 noms, avec l'inscription : « Aux enfants de Franchesse morts pour la France 1914-1918. »

Vitraux

Christ enseignant, Saint Etienne, Saint Roch, Vierge reine avec l'Enfant, Dormition de Saint Joseph, Vierge au croissant de lune, Sainte Solange, Sainte Anne, Saint Jean-Baptiste, Saint Nicolas, Pentecôte. La grande verrière centrale qui domine la porte d'entrée représente le prophète Daniel dans la fosse au lion délivré par un ange, ce qui est dû au choix du donateur.

Cloches

Sous l'Ancien régime, les cloches étaient au nombre de trois. La première, « Catherine », bénie le 29 juillet 1618, La seconde, bénie le 26 août 1688, La troisième, bénie le 16 août 1736, dédiée aux saints Abdon et Sennen. Leur durée de vie n'est pas connue.

Les trois cloches actuelles :

- En 1820 une grosse cloche (diam. 1,02 m, 661 kg), fondue par Pierre Baudouin, de Riom, fut bénite en 1820, a pour parrains Jean-Baptiste de Méchatin, chevalier de St-Louis et maire, et Marie Galien, épouse de M. Grand, propriétaire. Elle est fêlée en 1896 et remplacée par une autre grosse cloche, dédiée au Sacré-Cœur de Jésus, appelée « Marie Blaisine », ayant pour parrains le chanoine Duballet, professeur de droit canon au grand séminaire de Beauvais, originaire de Franchesse, et Mme Marie-Louis Georgette Desbordes, épouse de Théodore Yves Choussy, juge de paix à Bourbon. Bénite par Mgr Dubourg le 10 octobre 1897
- Une seconde cloche (diam. 0,85 m), également fondue par Pierre Baudouin, a été bénite en 1835. Elle a pour parrains Jean-François Léveillé, adjoint, et Mme Gabrielle Méténier, veuve Saulnier, propriétaire.
- Une troisième cloche « Louise Ernestine », a pour parrains Ernest La Couture, propriétaire à Vellat (commune de Franchesse), et Mme Louise Dephelippon, épouse de Philibert Foucaud, propriétaire à Franchesse. Également bénite le 10 octobre 1897.

Partenaires

LES ACTIONS DE LA COM'COM'

Un accompagnement vers l'emploi près de chez vous

Vous êtes en recherche d'emploi, en situation précaire... Vous avez besoin d'un coup de pouce temporaire, un accompagnement renforcé... Venez à la rencontre du service « emploi » de la Communauté de communes du bocage bourbonnais. Il vous accompagne sur le plan social et / ou professionnel selon vos propres besoins.

Contactez Catherine Meurs au 06 98 62 14 81 ou c.meurs@cccb.fr



France Services à Bourbon-l'Archambault

Une nouvelle antenne France Services a été créée à Bourbon l'Archambault.

Pour plus d'informations, consultez cette page : <https://urlr.me/6J2cw> ou l'application IntraMuros (www.intramuros.org).

Rappelons qu'une permanence est assurée à la salle de Franchise tous les premiers jeudis du mois de 9h00 à 12h00.

PRENEZ LE GOÛT DE LA JOUER LOCAL !

BESOIN DE TROUVER UN ARTISAN, COMMERÇANT OU PRODUCTEUR PRÈS DE CHEZ VOUS ?

RDV SUR COMPTOIR-DU-BOCAGE.FR
RECHERCHER, CLIQUEZ C'EST TROUVÉ

COMPTOIR DU BOCAGE
A la découverte du Bourbonnais

À partir de 2 joueurs | 8 ans et + | 15 minutes | Coopératif

Le jeu qui te fait découvrir les artisans, commerçants et producteurs du Bocage Bourbonnais.

Disponible à l'Office de tourisme et chez tous les commerçants, producteurs et artisans partenaires. Ce jeu est offert par votre Com' Com'.



Petit dej' eco'

Merci à Raphaël Jeudy des établissements Jeudy pour l'accueil du petit déjeuner des entreprises au Montet ! C'était à nouveau une belle occasion, pour la trentaine des chefs d'entreprise et partenaires réunis, d'échanger autour d'un café et de (re)découvrir une entreprise locale.

SICTOM

Ce matin, votre bac noir ou jaune a fait l'objet d'un contrôle par les agents du Sictom et n'a pas été collecté. Une rubalise a été installée pour marquer sa non-conformité. Il est impératif d'améliorer le tri sous peine de voir encore augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les erreurs de tri sont majoritairement liées à une méconnaissance des règles. En indiquant le type d'erreurs, il sera plus facile de ne pas les réitérer.

Interdit dans les bacs noirs

- des bouteilles de verre
- des biodéchets (reste de repas, tonte, fleurs fanées, branches...) destinés au composteur
- des emballages destinés au bac jaune
- des papiers/cartons destinés au bac jaune
- du textile
- des déchets devant être emmenés en déchetterie
- autres

Interdit dans les bacs jaunes

- des bouteilles de verre
- des sacs noirs fermés
- des biodéchets (reste de repas, tonte, fleurs fanées, branches...) destinés au composteur
- des ordures ménagères destinées au bac noir
- du textile
- des déchets devant être emmenés en déchetterie
- autres

Si vous avez besoin de plus de renseignements, vous pouvez appeler le Sictom au 04 70 66 21 51 ou envoyer un courriel au sictom-cerilly@orange.fr

NORD BOCAGE

Nord Bocage est une association intermédiaire de proximité au service :

- des demandeurs d'emploi et des particuliers,
- des entreprises, des artisans, des collectivités,
- des associations...

Elle intervient sur les secteurs de Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins.

1, bd Gambetta - 03320 Lurcy-Lévis

Tél : 04 70 67 85 59.

Courriel : air.nordbocage@orange

Les bonnes raisons de faire appel à Nord Bocage :

▫ Particuliers, vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...), contactez Nord Bocage au 04 70 67 85 59.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

Nord Bocage est l'employeur : l'association signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...)

À noter : Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50 % sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 €, réduction 500 € ou crédit d'impôt (500 €) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.

▫ Entreprises, artisans, collectivités, associations, nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manœuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

▫ Vous êtes demandeur d'emploi, nous pouvons vous proposer :

- des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles ;

- un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi, rédaction de CV, lettre de motivation...).

• Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.

• Nord Bocage est en partenariat avec Pôle emploi, Missions locales, SIAE, Unités territoriales d'action sociale et les assistantes sociales des secteurs, Cap emploi...

Au 30 septembre 2024, nous avons mis à disposition 135 demandeurs d'emploi.

▫ Permanences et inscriptions sur rendez-vous :

Nous vous accueillons au siège du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (17h00 le vendredi).

Permanence à Bourbon l'Archambault (Château Bignon) le lundi de 8h45 à 10h45.

LOGEMENT : FRAPPEZ A LA PORTE DE L'ADIL

L'ADIL03, Agence départementale d'information sur le logement de l'Allier, apporte aux particuliers, professionnels et collectivités des informations juridiques, financières et fiscales sur toutes les questions en lien avec le logement, en toute neutralité et gratuité.

Que vous soyez locataire, propriétaire, professionnel, accédant à la propriété, vous bénéficierez d'un accompagnement et de conseils en consultation physique, par téléphone ou courriel sur :



- les rapports locatifs (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé...),

- l'amélioration de l'habitat (prêts, subventions ...)

- l'accession à la propriété (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction...),

- la fiscalité immobilière (revenus fonciers, taxes, investissement locatif ...),

- les diagnostics obligatoires (performance énergétique, amiante...),

- les relations de voisinage (troubles de voisinage, mitoyenneté, servitudes...),

- les situations de non décence et d'habitat indigne (insalubrité, droit des occupants...),

- l'urbanisme (autorisations de construire ...).

Dans l'Allier, c'est une équipe de huit personnes à votre écoute ; rendez-vous dans le point d'information le plus proche de chez vous pour rencontrer un conseiller-juriste et avoir accès aux dernières informations logement, notamment pour bénéficier d'un accompagnement pour la gestion de votre bien en location, pour connaître les nouvelles règles de performance énergétique des logements, avoir accès aux aides aux travaux, pour gérer un conflit de voisinage, pour être éclairé sur vos charges de copropriété... autant de réponses à des questions qui peuvent se poser au quotidien

Vous pourrez également avoir accès à de la documentation et à des modèles de courrier pour vous guider dans vos démarches.

Centre le plus proche : 4, rue de Refembre à Moulins.
04 70 20 44 10 / Courriel : contact@adil03.org

Permanence : Bourbon l'Archambault - Château Bignon le 3^e mercredi du mois.

Vous pourrez retrouver les horaires et l'ensemble des lieux de permanence sur le site www.adil03.org, ainsi que des informations utiles, des outils de calculs, de la documentation experte, notamment des dépliants pour chaque thème, les études et notes de l'Observatoire départemental de l'habitat.

Compte rendu du conseil d'école du 14 octobre 2024

À la rentrée 2024, les effectifs sont les suivants : 11 élèves en maternelle (14 en 2023) à Franchesse dont 6 en petite section et 5 en moyenne section et 34 élèves (31 en 2023) à Saint Plaisir pour l'élémentaire dont 10 en CP, 4 en CE1, 6 en CE2, 8 en CM1 et 6 en CM2.

Représentants de parents d'élèves. Titulaires : Mme Justine Philippe (CE2-CM1-CM2) et Mme Maud Cancre (CP-CE1) ▪ Suppléantes : Mme Anne-Laure Pellet (CE2-CM1-CM2) et Mme Jessica Lefevre (CP-CE1). Mme Lucie Bertoncello et Mme Connie Bidouzo sont élues pour l'école de Franchesse.

Notre école a été sélectionnée pour bénéficier d'une **évaluation d'école** cette année. Cette démarche, portée par le Conseil d'évaluation de l'école, vise à nous aider à améliorer la qualité des apprentissages des enfants, leur parcours scolaire, leur réussite éducative et leur vie dans l'école. L'évaluation comporte deux phases complémentaires : une auto-évaluation suivie d'une évaluation externe. Pour une analyse la plus pertinente possible, tous ceux qui contribuent à la vie de l'école seront associés : élèves, professeurs, personnels non enseignants et parents. Un rapport sera rédigé dans lequel figureront des conseils nous permettant d'améliorer notre école pour le bien-être des enfants.

Le programme pHARe est un programme de **lutte contre le harcèlement** à destination des écoles, des collèges et des lycées. Tous les élèves bénéficieront

d'apprentissage sur la prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales.

Actions pédagogiques

- **Classe dehors** : l'ensemble des classes du RPI participent au projet. Dans les classes de maternelle et de CP-CE1, les enfants font classe à l'extérieur une demi-journée par semaine. L'Adater est cette année encore notre partenaire, son intervention reste possible grâce à une subvention supplémentaire accordée par les municipalités.

- Les projets USEP : l'école participera à plusieurs **rencontres sportives** dans le cadre de l'USEP. Une première rencontre autour des jeux collectifs est prévue. Les élèves iront également au P'tit Bal en février.

- **Projet REP** (réseau d'éducation prioritaire) : nous participerons au projet cycle 1 du REP. Cette année nous travaillerons sur les **émotions** et le **développement des compétences psychosociales**. Les élèves découvriront en classe des albums et des jeux sur ce thème.

- **Projet de classe** autour des animaux : cette année nous serons amenés à travailler sur le **thème des animaux**.

Manifestations et actions à venir : Ventes de chocolats de Noël et de gâteaux organisées par l'AEFS (Association des Ecoles de Franchesse et Saint-Plaisir). Fête des fleurs et Kermesse du RPI.

Activités des associations

POUR UNE FETE PAS TROP MAL

Le Comité des fêtes joue un rôle essentiel dans la vie de notre commune. Par les événements festifs, il renforce les liens entre les habitants, soutient les initiatives locales et crée des souvenirs inoubliables.





Cependant, la période de la fête patronale, nous met face à un **défi majeur** : quatre journées de festivités à organiser par une équipe de dix personnes qui s'essouffle. Il faut dire que les membres du comité sont présents du jeudi 17h00 jusqu'au mardi après-midi pour le rangement. Chaque journée

nécessite une équipe dévouée pour planifier, organiser et exécuter les différentes tâches, qu'il s'agisse de la logistique, de la communication ou de l'accueil des visiteurs. À notre avis, la fête ne pourra pas perdurer dans les conditions que nous connaissons depuis des années.

Nous comprenons que la vie moderne est chargée et que chacun a ses propres engagements. Pourtant, le **bénévolat** est une occasion unique de rencontrer de nouvelles personnes tout en développant ses compétences, et en partageant de grands moments de convivialité. Chaque contribution compte pour la réussite de cet événement des plus importants et reconnu dans notre commune et au-delà.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous rapprocher de notre président, Vincent Thévenoux, au 06 44 25 08 19 pour participer à la prochaine fête patronale. Merci pour l'intérêt porté à ces quelques lignes.



COURS DE QI GONG

Depuis la rentrée, des cours de Qi gong sont proposés par Esther les lundis de 18h00 à 19h00 à la salle des fêtes de Franchesse.

Le Qi gong est une pratique corporelle douce et lente accompagnée d'un travail de concentration, de détente et de respiration. Il permet entre autres d'améliorer la souplesse des articulations, de développer le sens de l'équilibre et de préserver le capital osseux.



La pratique régulière du Qi gong améliore de façon notable la capacité respiratoire, les facultés de concentration, la gestion des émotions et du stress, le

renforcement musculaire, articulaire et l'assouplissement du corps. Le Qi gong favorise le bien être général.

Les cours sont accessibles à tous, quel que soit l'âge et l'état de santé.

Si, à votre tour, vous souhaitez découvrir cette discipline, vous pouvez rejoindre la dizaine de participants.

Deux séances « découverte » sont offertes.

Renseignements auprès d'Esther au 06 47 39 42 20.

LUCKY COUNTRY TIME

L'Association Lucky Country Time compte aujourd'hui 45 adhérents.

Nous avons entamé notre 3^e saison. Nous sommes une association très dynamique avec deux bals de country organisés à Bourbon L'Archambault en octobre 2023 et mars 2024 et une brocante qui s'est tenue à Franchesse en septembre 2024.

Nous participons aussi à différentes manifestations en présentant des démonstrations de danses.

Nos **cours pour débutants** ont lieu à la salle des fêtes de Franchesse les mardi de 14h30 à 16h30 et mercredi de 18h00 à 19h00. Les **cours pour novice-intermédiaire** ont lieu le mercredi de 19h00 à 21h00.

Tarif : 45 euros la saison.



CHŒUR DES LANCIERS

Le Chœur des Lanciers débute sa 3^e saison au sein de la commune de Franchesse. La chorale se réunit pour ses **répétitions hebdomadaires** tous les jeudis de 19h30 à 21h30 sous la baguette de Véronique Sure.

L'année 2024 fut riche en événements puisque nous avons présenté trois concerts fort appréciés :

- le 17 mars en l'Eglise Saint Georges de Bourbon l'Archambault,
- le 30 juin en l'Eglise Saint Étienne de Franchesse,
- le 7 septembre en l'Eglise Notre Dame de Valigny.

Les perspectives pour 2025 sont enthousiasmantes avec un **grand rendez-vous**, le projet Vivaldi : concert avec solistes, chœur et orchestre prévu en l'église prieurale de Souvigny le 24 mai 2025.

À côté, **trois autres concerts** sont prévus :

- le 16 mars à Clermont Ferrand,
- le 15 juin à Franchesse,
- le 29 juin à Chantelle.

Si vous aimez chanter et souhaitez **nous rejoindre**, n'hésitez pas à contacter Sylviane Garnier, la présidente, au 06 32 98 34 43.

ASSOCIATION LES BALADINS

La randonnée du **25 août 2024**, à la découverte d'un nouveau parcours à travers champ pour arriver dans des chemins boisés et finir par un repas à Gouard.



Les nombreux marcheurs, VTT, cavaliers et attelages ont beaucoup apprécié le parcours ainsi que les ravitaillements, le repas à l'ombre des arbres de Gouard qui fût animé par « Les gars de passage » dans une bonne ambiance.

Les Baladins de Franchesse remercient Monsieur Bideau qui a autorisé le passage au milieu des bottes de foin, Monsieur Gasson pour son accueil dans son champ, en attendant l'ouverture d'un nouveau chemin, Monsieur Daniel Boudet qui a assuré la voiture balai, les bénévoles et enfin, les participants.



ADEQUAT

L'association Adéquat vous propose un **atelier de loisirs créatifs** les lundis de 14h00 à 17h00 dans la salle de l'ancien presbytère de Franchesse. C'est en toute convivialité que les participants se retrouvent autour d'un café ou d'une tisane pour partager différents savoir-faire créatifs.

Le groupe participe régulièrement à des projets collectifs comme la fabrication de petits objets textiles, en vente lors de la journée Bourbon Rose en octobre, ou pour offrir aux résidents de l'Ehpad de Bourbon avec les Lutins d'Adéquat en décembre. Cet atelier est gratuit (hors adhésion à Adéquat) et ouvert à tous et toutes, sans aucun pré-requis en matière de loisirs créatifs.

Soyez les bienvenus !



Voilà bientôt un an que le **club informatique** de l'amicale laïque a repris vie à Franchesse. Une subvention obtenue par Adéquat pour l'année 2024 permet de prendre en charge le coût de l'animation, réalisée par les animatrices du Mazier, notre partenaire associatif. Chaque vendredi, hors vacances scolaires, les sept participants se retrouvent pour prendre en main l'outil informatique sous différentes thématiques et toujours dans la bonne humeur.

Pour rejoindre ces ateliers, prenez contact avec nous : accueil.adequat@gmail.com ou 04 70 67 12 63

Marie Errotabéréa

Animatrice - Référente de l'accueil et de la communication

Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro :

- Éric Bouchon,
- Vincent Lecocq,
- Christine Prieur,
- Léa Sallé,
- Gérard Vernis.

Biodiversité à Franchesse : les hérissons

Le hérisson : un animal familier mais en grand danger d'extinction.

Tout le monde a déjà vu à de multiples reprises ces malheureux hérissons écrasés sur la route. C'est une des causes de leur déclin avec l'agriculture intensive, l'urbanisation galopante et les atteintes portées à son habitat naturel.

C'est l'une des très mauvaises nouvelles du dernier rapport de l'Union internationale de la conservation de la nature (UICN), dévoilé fin octobre 2024 lors de la COP16 sur la biodiversité : en Europe de l'ouest, le statut de conservation du hérisson passe de « préoccupation mineure » à « quasi menacé » d'extinction...

Heureusement, les initiatives se multiplient pour agir contre la disparition programmée du petit « cochon des buissons » comme l'appellent les Anglais : sciences participatives pour recenser les populations et identifier les points noirs sur les routes, tunnels à hérissons, passages créés à la base des clôtures et des murs, etc.

CONNAITRE LES HERISSONS

Protégé depuis 1981, le hérisson est une espèce parapluie : le protéger et protéger son habitat, c'est protéger de nombreuses autres espèces.



Description physique

Le hérisson est un petit mammifère de la famille des érinacéidés. Il en existe plusieurs espèces. Le hérisson commun est le hérisson européen appelé aussi hérisson d'Europe.

Le hérisson est le seul mammifère d'Europe à avoir des **piquants** sur son dos. Le hérisson adulte en possède entre 5 000 et 7 500. Ces piquants, creux et légers, mesurent entre 2 et 3 cm de longueur. Ils sont pratiquement indéformables et incassables et il est possible de suspendre un hérisson par une seule de ses épines. Les piquants ont une durée de vie de 18 mois environ et se renouvellent.

Le reste du corps du hérisson est recouvert de longs poils raides et bruns, mais qui ne suffisent pas pour protéger le hérisson contre les grands froids.

Ce mammifère a quatre pattes et une petite queue conique de 2 à 3 cm. Son museau est pointu et il possède

36 dents. Ses oreilles courtes mesurent entre 2 et 3 cm et sont en partie cachées par les poils.

Le hérisson mesure entre 22 et 32 cm de la tête à la queue et entre 12 et 15 cm de hauteur. Son poids varie selon les saisons, l'abondance de nourriture, l'âge et la santé de l'individu. Il pèse généralement entre 450 et 700 g mais peut atteindre les 2,2 kg à l'approche de l'hiver.

En cas de danger ou si on le touche, le hérisson s'immobilise et se roule en boule en hérissant ses piquants. Si la menace se précise, il penche sa tête en avant, protège sa tête et ses pattes et continue de surveiller ce qui se passe. Il peut rester dans cette position pendant des heures sans la moindre fatigue. Si on le retourne, il rentre alors sa tête très rapidement.

Son lieu de vie

On trouve le hérisson commun dans toute l'Europe et il a également été introduit en Nouvelle-Zélande. Il vit en lisière de forêt, dans les prés bordés de haies, dans les parcs ou dans les jardins. Il passe sa journée à dormir dans un gîte aménagé avec des feuilles, dans un arbre ou sous un buisson. Il ne sort pas en plein jour et cherche sa nourriture la nuit.

L'hiver, le hérisson hiberne. Au début de l'automne, il cherche un endroit abrité par un arbre ou des ronces, ou bien creuse un terrier. Il prépare son nid avec de l'herbe, des feuilles mortes et des brindilles. Au moment de l'hibernation, le hérisson se roule en boule et s'endort d'un sommeil profond entrecoupé de réveils brefs.

En dormant, il brûle chaque jour environ 2 g de graisse de réserve. Lorsque sa réserve de graisse est épuisée, pour ne pas mourir, le hérisson doit reprendre une vie normale et trouver de la nourriture, même s'il fait froid.

Son alimentation

Le hérisson est traditionnellement classé dans l'ordre des insectivores. Pourtant, c'est un omnivore qui se nourrit d'insectes, de vers, d'escargots, de limaces, de fruits, de baies, de champignons, d'œufs cassés et d'oisillons tombés du nid. Il s'attaque même parfois aux serpents, aux lézards, aux rongeurs et aux batraciens.

Il a une vue très basse mais son ouïe est fine et son odorat très développé. Il peut détecter la nourriture jusqu'à 3 cm dans le sol et peut entendre un ver de terre se glisser sous des feuilles mortes.

Sa reproduction

La saison de l'accouplement commence à la fin de la période d'hibernation et dure jusqu'en septembre. Après une gestation de 5 à 6 semaines, la hérissonne met bas entre 4 et 7 petits hérissons, parfois deux fois dans l'année.

À la naissance, le bébé hérisson est aveugle et pèse entre 10 et 25 g. Sa peau est boursouflée et sans

piquants. En quelques heures, son dos se recouvre d'une centaine d'épines blanches, molles et non piquantes. Petit à petit, ces épines blanches vont tomber et des piquants bruns vont apparaître jusqu'à l'âge de quatre semaines où le jeune hérisson possèdera 3 000 piquants bruns et plus un seul blanc.

À l'âge de 3 semaines, les jeunes hérissons accompagnent leur mère en promenade nocturne pour apprendre à reconnaître les proies dont ils se nourriront plus tard. Car, pendant 1 ou 2 semaines, leur mère continue de les allaiter dans leur nid. Puis, ils commencent à sortir seuls et à l'âge de 2 mois, ils deviennent indépendants.

La famille se disperse et, un mois après la séparation, la mère ne reconnaît déjà plus ses propres petits quand elle les croise sur son chemin.

Le taux de mortalité des jeunes hérissons est très important et sur 5 petits, seuls un ou deux atteindront l'âge d'un an.



Son espérance de vie

La durée de vie normale du hérisson est de 7 à 10 ans. Mais actuellement, un hérisson a une espérance de vie de moins de 2 ans. En effet, de **nombreuses menaces** pèsent sur la vie du hérisson : la route et les voitures qui tuent environ 10 000 hérissons par an en France, les pesticides qui empoisonnent sa nourriture ou la font disparaître, les parasites comme les puces et les tiques, les maladies infectieuses, les noyades dans les piscines et les détritiques qui peuvent l'étouffer. Sans oublier bien sûr ses prédateurs : le renard, le blaireau, la fouine, le hibou grand-duc, la chouette hulotte, le sanglier, le chien, le chat....

Le cri du hérisson

Lorsqu'il a peur, le hérisson peut émettre un cri impressionnant. On dit alors qu'il grinçaille. Le jeune hérisson à la recherche de sa mère émet un sifflement. Mais surtout, le hérisson fait beaucoup de bruit quand il mange. Il mastique, renifle et grogne bruyamment.

Signes particuliers

Le hérisson européen est protégé. Il est interdit de le capturer, de le transporter, de le commercialiser ou de le garder chez soi.

Mais on peut l'aider, surtout avant la période d'hibernation, en l'invitant à s'installer dans son jardin. Car un hérisson pesant moins de 600 g n'a aucune chance de survivre à l'hiver sans aide humaine.

Comment fournir un abri aux hérissons ?

Il est possible de fournir au hérisson un gîte dans un endroit tranquille et sec : sous une haie, contre un mur ou encore dans une dépendance dont il doit pouvoir sortir librement, et lui installer un tas de bois spécialement aménagé ou une caisse conçue pour lui et recouverte de feuilles. Mais il faut le laisser apporter lui-même les matériaux pour la construction de son nid.

Le hérisson se nourrira alors des limaces et des divers insectes du potager et sera très utile comme « insecticide naturel ». S'il y a besoin de le nourrir, on peut lui donner de la nourriture pour chat ou chiot et de l'eau à boire. Surtout, il ne faut pas lui donner de pain ni de lait de vache car ces aliments lui provoquent des diarrhées mortelles.

FAUT-IL NOURRIR UN HERISSON ?

Malgré le fait que ces petites bêtes soient inoffensives, les hérissons restent malgré tout des animaux sauvages. Leur proposer de la nourriture en abondance n'est pas la meilleure des solutions, mais, dans certaines situations, cela peut leur sauver la vie !



Le hérisson est un animal en principe nocturne. Le voir déambuler **en plein jour** au jardin peut être le signe qu'il a besoin d'aide et qu'il ne parvient pas à s'alimenter convenablement

Dans quelles conditions peut-on nourrir un hérisson ?

Bien qu'il soit tentant d'offrir de la nourriture aux hérissons de passage dans votre jardin, sachez que cela peut avoir des conséquences néfastes pour eux. Ainsi, un hérisson qui trouvera toujours à manger chez vous pourra se contenter de cette source sûre. Il fera donc moins d'effort pour en chercher seul, quitte à devenir dépendant de l'Homme.

De même, un hérisson nourri toute l'année aura des difficultés à entrer en hibernation, ce qui n'est pas bon pour son cycle naturel.

En revanche, nourrir un hérisson **durant l'automne** est une vraie bonne idée. Cela lui permettra d'accumuler davantage de réserves de graisses. L'hibernation du hérisson est en effet une période délicate. Ce petit animal fait son nid sous un tas de bois, de feuilles mortes, de feuilles séchées ou sous un tas de compost. Ses chances de survie sont d'autant plus importantes que ses réserves de graisse sont importantes.

De même, **à la fin de l'hibernation**, aux mois de mars - avril, les hérissons affamés et affaiblis ont besoin de récupérer rapidement des forces. Leur proposer à ce moment-là un point de nourriture bien remplie, jusqu'au mois de mai, pourra leur permettre de reprendre des forces plus facilement !

Quelle nourriture donner à un hérisson qui en a besoin ?

Vous souhaitez nourrir ces petits visiteurs avant ou après leur période d'hibernation ? Alors vous pouvez opter pour de la nourriture du hérisson adaptée ayant une grande valeur nutritive. Avec beaucoup de protéines et riche en bonne graisse, vous leur permettrez ainsi d'emmagasiner ou de reprendre des forces et de l'énergie ! Ces mélanges de nourriture pour hérisson répondent à leurs besoins nutritionnels. Ils sont composés comme nous l'avons vu d'insectes et de protéines.

Vous pouvez aussi leur mettre à disposition des insectes déshydratés, des vers de farine séchés par exemple, ou des croquettes pour chats : les hérissons seront ravis !

Enfin, n'oubliez pas d'y joindre un grand bol d'eau à température ambiante pour leur permettre de bien s'hydrater. Installez la nourriture le soir, dans une assiette plate. Le matin, retirez le tout en prenant soin de nettoyer les contenants avant de les remplir de nouveau le soir même !

Pas de lait qui provoque des diarrhées, même aux bébés hérisson

Quelques conseils

À notre échelle, si nous avons la chance de posséder un jardin ou un peu de terrain, voici quelques conseils pour aider les hérissons à se maintenir :

1. Laisser des zones de votre jardin en libre évolution, ou aménager des coins sauvages avec tas de bois, vieilles branches, feuilles sèches, tas de compost... Cela servira non seulement d'abri au hérisson mais également de coin-repas où il trouvera tous ses mets favoris. Vous avez l'âme bricoleuse, vous pouvez sinon construire vous-même un abri à hérisson à partir de matériaux naturels.

2. Laisser deux ouvertures minimum de 10 cm sur 10 cm dans la clôture du jardin pour qu'il puisse circuler

librement la nuit de jardins en jardins. Il faut en effet savoir que les hérissons cherchent toujours à avancer tout droit et qu'ils n'ont pas souvent l'idée de faire demi-tour !

3. Favoriser la présence d'arbres et d'arbustes : haie champêtre feuillue, notamment enrichie d'aubépine, de prunellier, de troène, de sureau ... Tous ces buissons deviennent également le refuge des passereaux, des papillons et de nombreux insectes menacés de disparition.

4. Eviter de tondre les pelouses à ras, de trop tailler les haies et de brûler un tas de feuilles : un hérisson peut s'y cacher !

5. Ne jamais mettre de filet de protection sur votre potager, c'est un piège mortel, ou faire une inspection chaque matin pour libérer d'éventuels prisonniers.

6. Ne jamais utiliser de pesticides ni de molluscides (tue-limaces) chimiques. Préférer les répulsifs naturels, et sachez surtout que le hérisson est un prédateur naturel des limaces !

7. Munir les soupiraux et les regards d'un petit grillage. Parfois distrait ou curieux, le hérisson peut tomber dedans et rester pris au piège.

8. Attention aux piscines, mares et étendues d'eau ! Il est impératif de les équiper d'une planche inclinée en bois rugueux ou d'un petit mur en grillage dans un coin pour que l'animal puisse remonter en cas de chute.

9. Laisser toujours des gamelles d'eau à disposition des visiteurs, a fortiori en période de forte chaleur.

10. Ne pas laisser traîner de boîtes vides, de vieux bouts de tuyau, des pots de yaourt, des anneaux de porte-clés... Les bébés hérissons ont la fâcheuse manie de mettre leur nez partout, ils peuvent rester coincés dans ces pièges à cause de leurs piquants et mourir d'épuisement.



En conclusion : pas de pesticide ni d'anti limace, des jardins avec tas de bois et de feuilles, des fouillis avec ronces, et ils vous débarrasseront d'insectes et autres prédateurs de votre potager. La qualité de nos légumes n'en sera que meilleure. Et.... ralentir la voiture quand un hérisson traverse la route, il a peut-être des petits à nourrir.

Les bénévoles des associations

En fin d'année, les associations de la commune ont été réunies pour bâtir le calendrier des manifestations de 2025. Le maire s'est réjoui du dynamisme des associations qui proposent une belle palette d'activités et de nombreux moments conviviaux. De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus.



Quelques photos des bénévoles des associations de Franchesse



À NOTER SUR VOS AGENDAS

Dimanche 5 janvier : Vœux du Maire

Samedi 8 février : Soirée du Comité des fêtes

Samedi 15 février ou dimanche 6 avril : Randonnée des Baladins (à définir selon la météo)

Mercredi 19 mars : Journée nationale du souvenir organisée par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

Lundi 31 mars : Chasse aux œufs de l'Association des Ecoles de Franchesse et Saint-Plaisir

Jeudi 8 mai : Commémoration

Vendredi 13 juin : Concours de pétanque du Comité des fêtes

Dimanche 15 juin : Concert du Chœur des Lanciers à l'église

Dimanche 22 juin : Randonnée des Baladins